

Informations sur le projet

- **Pays :** Bangladesh
- **Projet :** Enquête préparatoire pour le projet de construction et de réhabilitation de ponts sur l'autoroute nationale n°1 Dhaka-Chittagong (enquête préparatoire)
- **Durée du projet :** 2011 - 2013
- **Organisme d'exécution :** Département des routes et autoroutes, ministère des Communications

1. Contexte et résumé du projet

Au Bangladesh, la capacité de trafic des routes principales entre Dhaka et d'autres villes importantes n'a pu s'adapter à l'augmentation de la demande de transport due au développement économique. L'un des projets essentiels vise l'amélioration de l'autoroute nationale n° 1. De plus, la mise aux normes antisismiques des ponts existants n'a pas progressé.

La JICA, avec la requête de prêt du gouvernement du Bangladesh, a mené une enquête préparatoire pour la construction d'un 2^e pont Kanchpur, Meghna et Gumti ainsi que pour la réhabilitation des ponts Kanchpur, Meghna et Gumti existants. L'enquête a montré que le projet affecterait un total de 1 013 personnes, soit 972 relogées contre leur gré et 41 non relogées.

2. Projets d'autoroute nationale dans une perspective sexospécifique

En permettant une mobilité plus facile et plus rapide des personnes et des marchandises, les projets de création et d'amélioration d'autoroutes nationales peuvent provoquer d'importants changements sociaux tels que le développement de villes et de secteurs commerciaux le long des autoroutes, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux services sociaux, ainsi qu'une augmentation des offres d'emploi. Il est nécessaire de développer un plan attentif aux sexospécificités afin d'empêcher que ces projets ne causent ou ne renforcent des inégalités. De plus, dans le cas des projets qui impliquent une réinstallation, il est important de prendre des mesures pour écouter et respecter les opinions des femmes parce qu'elles sont généralement plus dépendantes de leur environnement, par exemple la distance pour aller chercher de l'eau ou collecter du bois de chauffage.

Les « Lignes directrices pour les considérations environnementales et sociales » de la JICA, mentionnent l'égalité des sexes comme l'un des éléments à prendre en considération dans le cadre d'un projet individuel, avec d'autres tels que le VIH/sida. Elles recommandent également d'apporter une attention toute particulière aux groupes sociaux vulnérables, dont les femmes, sensibles aux impacts environnementaux et sociaux, et susceptibles d'avoir un accès limité au processus de prise de décision au sein de la société.

3. Activités intégrant le genre

Les activités suivantes sont menées conformément aux Lignes directrices pour les considérations environnementales et sociales.

(1) Enquête sur les zones du projet

a. La situation des femmes dans ces zones : Une sociologue bangladaise a mené des recherches sur la situation des femmes

dans ces zones, étant donné le caractère sensible de l'interaction avec les villageoises.

b. Consultation publique réservée aux femmes :



L'enquête préparatoire prévoit une consultation publique. Comme il existe une tradition dans ces régions selon laquelle les femmes doivent rester discrètes, leurs opinions pourraient ne pas être entendues dans une consultation publique pour hommes et femmes. Par conséquent, une consultation réservée aux femmes a été mise en place en plus de celle pour les hommes et les femmes. Des compensations financières adéquates pour les relogements constituent le premier besoin identifié et par les femmes et les hommes. Il y a un autre projet qui répond aux besoins spécifiques des femmes : la création de marches depuis un pont jusqu'à une rivière pour l'utilisation de l'eau de la rivière à des fins domestiques.

(2) Impacts sur l'environnement social et mesures d'atténuation

a. Impacts sur les ménages pauvres y compris ceux dirigés par les femmes : Comme le projet implique des réinstallations, l'impact sur les moyens de subsistance des ménages pauvres devrait être important. Afin d'atténuer cet impact, le plan prévoit, pour les ménages pauvres, en plus du dédommagement habituel, une assistance spéciale sous forme d'un paiement en une fois.

b. Inégalités de salaire entre hommes et femmes : Une enquête indique que les salaires des femmes représentent environ 80 % du salaire des hommes dans le secteur de la construction au Bangladesh. Comme il existe une possibilité d'inégalité de salaires entre hommes et femmes dans le projet, les entrepreneurs vont surveiller les paiements des ouvriers afin de vérifier les écarts.

c. Propagation du VIH/sida : Il existe un problème de transmission du VIH/sida dû à un afflux de travailleurs migrants. Si les travailleurs migrants sont infectés par la maladie, ils risquent de la transmettre à leur femme et à leurs partenaires quand ils rentrent dans leur ville natale. Afin de réduire l'impact de ce problème, une campagne de sensibilisation au VIH/sida pour les ouvriers du bâtiment doit être mise en œuvre par les ONG ou d'autres organisations.

La planification de projets basée sur les différences de conditions de vie et de besoins entre les hommes et les femmes et la mise en œuvre de projets attentive aux sexospécificités s'appliquent aussi aux projets d'infrastructures à grande échelle.